

## CONSEIL MUNICIPAL du 24 mars 2015

L'an 2015, le 24 mars à 20 h 30, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André GUIHARD, Maire.

**Présents** : MM. André GUIHARD, Maire, Joseph TESTARD, Christian PRIOU, Arnaud PAGEAUD, Mmes Marie-Laure AREZKI, Catherine ROUIL, MM. Réda BEN KEBIL, Christophe LEBRETON, Mmes Christelle JAUNASSE, Nathalie GENEIX, Isabelle HARDY, Angélique DELANOU, Aurélie FERRE, Anne GUILLET, Lydia BEATRIX, MM.DABO Bertrand, Jérôme SQUELARD, Fabrice ETIE, Michel OUAIRY.

**Secrétaire de séance** : M. Michel OUAIRY.

### APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 03/03/2015

Des demandes de modification ont été faites par Lydia BEATRIX. Un seul point a été modifié. Anne GUILLET s'interroge sur le fait que sa demande d'un état des lieux des endroits à sécuriser sur la commune n'est pas été notée dans le Compte Rendu.

### COMPTE DE GESTION

Les Comptes de gestion des budgets annexes Café-restaurant, assainissement et du budget principal dressés par le Receveur n'appellent ni observation, ni réserve de la part du Conseil municipal.

### COMPTE ADMINISTRATIF

Joseph TESTARD présente les comptes administratifs des budgets annexes et du budget principal à l'ensemble des conseillers et les met au vote. Les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité.

<i>CAFE-RESTAURANT</i>				<i>ASSAINISSEMENT</i>			
<i>FONCTIONNEMENT</i>		<i>INVESTISSEMENT</i>		<i>FONCTIONNEMENT</i>		<i>INVESTISSEMENT</i>	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
218,93 €	7 681,32 €	8 072,97 €	7 114,60 €	31 021,03 €	42 791,43 €	52 478,43 €	43 426,77 €
Excédent	7 462,39 €	Déficit	958,37 €	Excédent	11 770,40 €	Déficit	9 051,66 €
Résultat 2014	Excédent 6 504,02 €			Résultat 2014	Excédent 2 718,74		
Report 2013	Déficit 7 118,20 €			Report 2013	Déficit 18 219,45 €		
<b>SOLDE 2014</b>	Déficit 614,18 €.			<b>SOLDE 2014</b>	Excédent 20 938,19 €		

<i>BUDGET PRINCIPAL</i>			
<i>FONCTIONNEMENT</i>		<i>INVESTISSEMENT</i>	
<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
1 117 494,25 €	1 299 463,61 €	482 824,94 €	437 527,17 €
<i>Excédent</i>	<i>181 969,36 €</i>	<i>Déficit</i>	<i>45 297,77 €</i>
<i>Résultat 2014</i>	<i>Excédent 136 671,59 €</i>		
<i>Report 2013</i>	<i>Excédent 12 064,30 €</i>		
<b>SOLDE 2014</b>	<b>Excédent 148 735,89 €</b>		

Il est rappelé que l'assainissement est dorénavant une compétence de la Compa.

Joseph TESTARD fait remarquer à l'ensemble du conseil que l'excédent de fonctionnement du budget principal de 2014 est inférieur de 70 685 € par rapport à 2013.

André GUIHARD nous rappelle que le prêt en cours pour le café-restaurant arrivera à échéance en 2018.

### BUDGET PRIMITIF

Mr Le maire fait une présentation synthétique du budget à l'ensemble du conseil.

Jérôme SQUELARD fait remarquer que le budget prévisionnel reçu la semaine d'avant ne correspond pas tout à fait à ce qu'on nous présente.

Fabrice ETIE déplore le peu de temps consacré à l'élaboration du budget de l'école et fait remarquer que le budget est inférieur de 2 000 € à ce que l'équipe enseignante a demandé.

Marie-Laure AREZKI répond que le montant proposé est le même que celui de 2014.

Fabrice ETIE s'étonne aussi de la baisse constante du budget CCAS.

Arnaud PAGEAUD lui répond que le budget est constant et correspond toujours aux besoins. Si des demandes supplémentaires arrivaient, la commune doit y répondre et pourrait dans ce cas prendre une décision modificative pour ce budget.

Concernant la subvention accordée à l'OGEC, Fabrice ETIE souhaite avoir quelques détails.

Christophe LEBRETON lui répond : cette subvention est calculée en prenant le coût moyen d'un élève (à l'école Jacques Demy) auquel on ajoute les frais d'ATSEM.

Anne GUILLET fait remarquer que même si la bibliothèque est passée sous la compétence COMPA, certains équipements restent à la charge de la commune (tables, étagères...).

### **INVESTISSEMENT**

Les principaux investissements sont l'avancement du Plan Local d'Urbanisme, le parcours de santé (26 000 €), le parking St Pierre et la rue de l'Espérance (180 000 €), la rénovation de la salle d'activités (30 000 €) et de la classe 6 de l'école J. Demy (16 200 €). Un tractopelle prévu en 2014 a été acheté (29 000 €).

Les investissements prévus pour la mairie sont de 20 100 €, pour les services techniques 28 000 € (sans le tractopelle), l'école J. Demy 24 000 €, le restaurant scolaire 5 400 € ou encore l'espace enfance jeunesse pour 9 000€.

Marie-Laure AREZKI expose les investissements pour l'école. Isabelle HARDY fait part de son désaccord pour l'augmentation du budget école.

Fabrice ETIE s'interroge sur l'augmentation du coût des travaux au niveau de la rue de l'Espérance par rapport au montant initialement annoncé. Joseph TESTARD lui répond qu'il y a eu une mise à jour nécessaire : Les devis dataient. Il y a en plus un surcoût lié à l'état de l'existant.

### **TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2015**

M. le Maire expose qu'une augmentation d'impôt sans rien en contrepartie serait difficile à faire passer.

Des conseillers (Christophe LEBRETON, Bertrand DABO, Fabrice ETIE) sont d'accord pour dire que le conseil a des projets pour l'avenir.

La question est posée : faut-il attendre la mise en place de ces projets pour proposer une augmentation, qui dans ce cas serait plus importante, ou plutôt mettre en place une augmentation progressive ?

Après une mise au vote (11 pour 8 contre) L'idée d'une augmentation progressive est retenue. Le principe est d'appliquer une augmentation légère pour ne pas en subir une trop importante à l'avenir.

L'augmentation mise au vote est de 1% du produit. 6 abstentions pour le vote du taux (Jérôme SQUELARD, Aurélie FERRE, Nathalie GENEIX, Arnaud PAGEAUD, Christian PRIOU et Isabelle HARDY)

### **AFFECTATION DES RESULTATS**

Compte tenu des résultats antérieurs, le Conseil municipal DECIDE d'affecter à l'article 1068 en recettes de la section d'investissement, les excédents de fonctionnement 2014 sur les trois budgets à l'unanimité.

### **BUDGETS PRIMITIFS 2015**

Après discussion, les budgets primitifs sont votés en équilibre à l'unanimité.

#### **CAFE-RESTAURANT**

Fonctionnement : 9 124 €

Investissement : 16 218 €

#### **BUDGET PRINCIPAL**

Fonctionnement : 1 195 704 €

Investissement : 673 752 €

Le budget Assainissement a déjà été voté en début d'année à cause du transfert de compétence à la Compa.

## **SUBVENTIONS 2015**

Club pongiste de Teillé	436,80 €
FCMTL	593,60 €
Acro Modèles 44	89,60 €
Judo Mésanger	44,80 €
L'Atelier de la danse Mouzeil	156,80 €
Saint Mars sport	56,00 €
Les 3 PPP	178,00 €
Cyclo club	257,60 €
Les Artistes de demain	290,00 €
New-Rancard	290,00 €
C'osmose	290,00 €
Poly-gammes	290,00 €
TEILLE Animation	178,00 €
Petit à Petit	178,50 €
ASCODE (2*67,50€)	135,00 €
Restos du Cœur	336,50 €
Jardins du Cœur	
Ass. Croix Rouge d'Ancenis	67,20 €
Service Conseil Logement	67,20 €
Pannecé/Teillé Solidarité transport	201,60 €
M.R.J.C. - A.C.E	85,20 €

Sté des chasseurs - Teillé	178,00 €
La Perche teilléenne	178,00 €
Ass. des Maires de l'Arrond. d'Ancenis	90,40 €
Association des Maires de Loire-Atlantique	451,61 €
ADIL	440,98 €
ADICLA	303,45 €
ARRA	67,20 €
Animation sportive départementale	1 084,80 €
Entrées Piscine Ancenis Elèves J.Demy	1 400,00 €
Piscine St Mars élèves du collège	1 800,00 €
Salle St Mars la Jaille	4 700,00 €
SIVOM	70 240,00 €
OGEC St Pierre/fournitures scolaires	2 996,00 €
<b>PROVISIONS</b>	
Eveil musical Polysons (J-Demy)	6 275,00 €
Eveil musical école St Pierre (Thiburce)	3 637,00 €
OGEC St Pierre	35 650,00 €
OGEC Déplacement cantine	1 227,00 €
Provision pour manifestation exceptionnelle	<b>1 000,00 €</b>

**REPARTITION AMENDES DE POLICE 2014-** Il s'agit d'une subvention allouée pour des travaux liés à la sécurité routière. Une réponse devant être donné avant le 30 mars. La commune n'a pas de projet suffisamment élaboré pour y prétendre. Toutefois, la sécurisation d'un passage piéton au pont et la réfection de la signalisation routière pourrait en faire partie.

**MUTUALISATION DES SERVICES COMPA** - Après un état des lieux des services déjà mutualisé par la COMPA, le conseil unanime, donne un avis favorable sur ce schéma de mutualisation.

**SYDELA** - Le maire demande l'autorisation du conseil pour pouvoir intégrer le groupement d'achat d'électricité du Sydela. Voté à l'unanimité.

**FDGDON** - Un agent du service technique est allé à une réunion du FDGDON (nuisibles) concernant entre autre les frelons asiatiques. Il serait peut être souhaitable de former un agent qui pourrait faire un diagnostic et le cas échéant faire intervenir quelqu'un. Le sujet sera traité à un prochain conseil.

**TARIFS LOCATION THEATRE** - Arnaud PAGEAUD propose des tarifs de location pour les particuliers. Voté à l'unanimité, la location du théâtre de Teillé pour les particuliers est fixé à 40 € par jour de répétition et 150 € par jour de représentation.

**REGIE D'AVANCE** - La régie d'avance est une avance allouée par le trésor publique pour dépenses diverses (ex : timbres). Le Maire expose à l'Assemblée que le Trésor Public a constaté un déficit de 124.50 € par rapport aux écritures de la régie. Le Conseil municipal émet un avis favorable unanime sur les demandes de remise gracieuse et de sursis de versement formulées par le régisseur de la régie d'avances dépenses diverses.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Salle polyvalente: Angélique DELANOU remarque que dans le cas de dégradation dans la salle il est déplorable l'absence d'un état des lieux. Quelle responsabilité pour ceux qui louent ensuite ? Il faudrait mettre en place à la remise des clés un formulaire pour signaler ce genre de problème. Invitation tournoi Denis Lambert :

Le FCMTL invite la municipalité au tournoi qui se déroulera le 25 avril 2015.

La séance est levée à 00h15

GUIHARD André




PRIOU Christian

TESTARD Joseph



ROUIL Catherine



LEBRETON Christophe



GENEIX Nathalie



DELANOU Angélique



ETIE Fabrice



AREZKI Marie-Laure

PAGEAUD Arnaud



DABO Bertrand



HARDY Isabelle

*ajouter sur prochain CR  
raison du désaccord a / budget  
2016*

FERRE Aurélie



JAUNASSE Christelle



SQUELARD Jérôme



GUILLET Anne



BEATRIX Lydia



QUAIRY Michel

